

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1125/BPE DU 4 JUILLET 1966:

n° 1125/BPE

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1966

Date de publication  
4 juillet 1966

Date du numéro  
1 août 1966

### TEXTE INTÉGRAL

M. Morla (Louis), officier de police principal, est cumulativement avec ses fonctions actuelles nommé, à titre intérimaire, chef du Service de la Sûreté générale pour compter du 30 juin 1966, et pendant la durée de l'absence de M. Gouillaud, titulaire d'un congé administratif.